



## CREATION D'UN CLUB FFC 2019

Vous devez nous envoyer :

1. Un compte-rendu de votre assemblée générale.
2. La liste des 6 membres du bureau obligatoire :
  - un président
  - 2 vice-présidents
  - un trésorier
  - un secrétaire
  - un correspondant Comité de Bretagne
  - le récépissé de la préfecture pour l'enregistrement de votre association
  - la demande d'affiliation et les demandes de licence vierges sont téléchargeables sur notre site : [www.bretagnevelo.com](http://www.bretagnevelo.com)

Le montant de l'affiliation pour la 1<sup>ère</sup> année est de 125 € + 3 abonnements à notre journal officiel « La Bretagne Cycliste » dont un gratuit pour le correspondant soit 92 € (l'unité 46 €) + le montant des 6 demandes de licence.

Le tarif des licences 2019 est également téléchargeable sur notre site : [www.bretagnevelo.com](http://www.bretagnevelo.com)

A réception de ces documents, un compte CICLE WEB sera ouvert et vous devez vous renseigner auprès du comité pour la marche à suivre.

14 Rue des Livaudières BP 471 22604 Loudéac Cédex –Tél : 02 57 47 00 00

Email : [comite.cyclisme@ffc-bretagne.com](mailto:comite.cyclisme@ffc-bretagne.com)

Rejoignez-nous sur notre site internet : <http://www.bretagnevelo.com>



DE LA PASSION A LA COMPETITION

